



24/01/2021 / Clôturé depuis 831 jours

Informations générales

Date de parution 21/09/2018	Date de clôture 16/10/2018
Localisation Inconnue	Secteur d'activité Vidéo

Acheteur public

ANACT Département Finance Gestion
Adresse : 192 avenue Thiers, 69457 Lyon cedex 06

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

Description du marché

Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de supports audiovisuels et multimédias de qualité professionnelle.

Financement

Financement sur le budget de l'Anact.

Forme Juridique

Conformément à l'article 45 du décret no2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, les opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidat sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint, sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence.

Caractéristiques

Le présent accord-cadre est conclu sans montant minimum mais avec un montant maximum tous lots confondus, sur toute sa durée de 140 000 euro(s) HT, répartis de la façon suivante : Lot 1 : Réalisation de films et vidéos-reportages, montant maximum de 50 000 euro(s) HT. Lot 2 : Captation d'événements, montant maximum de 25 000 euro(s) HT. Lot 3 : Vidéos pédagogiques animées, montant maximum de 50 000 euro(s) HT. Lot 4 : Films de fiction, montant maximum de 15 000 euro(s) HT

Conditions économiques et financières

La capacité économique est financière est appréciée dans le document 'Cadrage de la candidature', au regard du chiffre d'affaires global et du chiffre d'affaires concernant l'objet du marché sur les 3 derniers exercices

Conditions techniques

La capacité professionnelle du candidat est appréciée dans le document 'Cadrage de la candidature' , au regard d'une liste des principales prestations. Les références seront accompagnées d'exemples de réalisation.

Source : **BOAMP**

Marchés ouverts pour ANACT Département Finance Gestion	Marchés ouverts dans l'activité Vidéo
Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.